

EXPOSÉ DE POSITION DE L'AFAC 01/2010

Enjeu : Nécessité d'une stratégie de surveillance pour le Nord

Contexte

- En général, on s'entend pour affirmer que le réchauffement climatique attire une plus grande attention dans le Nord, étant donné la possibilité d'un accès accru aux ressources, une élévation du niveau global d'activité, et le fait que les pays de l'Arctique peuvent maintenant considérer que leur sécurité est exposée à une menace grandissante. De plus en plus, le Nord est perçu comme revêtant une grande importance pour ces pays, y compris le Canada. Selon les propos de Rob Huebert (Ph. D.), spécialiste de ce domaine, « les principaux pays de l'Arctique élaborent actuellement de nouvelles politiques qui portent autant sur leurs affaires étrangères que sur la défense de leur région... Compte non tenu de leurs proclamations de collaboration, les pays de l'Arctique sont en phase de réarmement »¹. Selon la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, les Forces canadiennes doivent « pouvoir exercer la souveraineté du Canada en Arctique et en assurer la défense »². Cette directive englobe la nécessité d'assurer la « surveillance du territoire canadien ainsi que de ses voies d'approche aériennes et maritimes »³.
- Le gouvernement canadien s'est doté d'une stratégie intégrée pour le Nord, qui appuie la vision d'un Nord renouvelé en se concentrant sur quatre priorités : développement économique et social, gouvernance, protection de l'environnement et souveraineté⁴. Il a établi un budget pour ces initiatives, dont l'acquisition d'un brise-glace de catégorie polaire, la cartographie complète du plancher océanique de l'Arctique et de la géologie du Nord, ainsi que d'autres entreprises socio-économiques. Sur le plan de la défense et de la sécurité, le gouvernement a déterminé la nécessité d'instaurer un navire de patrouille en mer et dans l'Arctique, d'aménager un port en eau profonde à Nanisivik, de construire un établissement de formation à Resolute Bay, et d'assurer l'expansion du nombre de brigadiers. Le projet Joint Unmanned Surveillance Target Acquisition System (JUSTAS) établit la nécessité d'assurer une surveillance dans le Nord, outre celle effectuée par d'autres ressources – soit les avions de patrouille maritime et les navires de patrouille.
- Bien que ces mesures utiles aient reçu un accueil favorable, elles ne satisfont pas aux critères de ce que l'on pourrait considérer comme une stratégie exhaustive pour le Nord, surtout en ce qui a trait aux questions de défense et de sécurité. On croit que ces propositions reposaient sur une perspective

¹ Huebert, Rob. *The Newly Emerging Arctic Security Environment*, Canadian Defence & Foreign Affairs, document de l'institut, mars 2010, p. 22.

(<http://www.cdfai.org/PDF/The%20Newly%20Emerging%20Arctic%20Security%20Environment.pdf>)

² Gouvernement du Canada, Défense nationale, *Stratégie de défense Le Canada d'abord* (mai 2008), p. 8. [version française : June18_0910_CFDS_French_low-res[1].pdf]

³ Idem, p. 7.

⁴ Gouvernement du Canada, *Stratégie pour le nord du Canada*, 18 août 2009 (<http://www.northernstrategy.gc.ca/index-fra.asp>)

politique, et que leur création ne résulte pas nécessairement d'une étude ni d'une analyse détaillée de la région et de son importance stratégique pour le Canada. Bien que l'on reconnaisse la nécessité d'une activité socio-économique dans le Nord, il faudrait la compléter par des mesures qui permettraient d'exercer la souveraineté canadienne et de la maintenir dans toute la région. Cet aspect s'applique à l'acquisition de compétences permettant de s'informer des activités exercées dans le Nord, de mener des investigations adéquates et de composer avec la menace, si nécessaire. Dans l'ensemble, il importe également d'obtenir un financement d'acquisitions adéquat ainsi que les ressources visant le maintien en puissance à long terme, afin d'assurer l'évolution et le maintien adéquats de ces compétences.

Position de l'AFAC

- Pour se doter des capacités pertinentes, il est essentiel d'employer des ressources aérospatiales qui permettront de surveiller le Nord et de soutenir les mesures qui y seront prises, étant donné la superficie à couvrir et les vastes distances impliquées dans ce processus. En réalité, parmi les trois organes de service militaire, seule la Force aérienne possède les ressources nécessaires pour accomplir cette tâche avec efficacité et efficacité. La nécessité d'élaborer et d'instaurer une stratégie de surveillance exhaustive se révèle primordiale. Après avoir évalué les exigences générales (zone à couvrir, fréquence et persistance de la surveillance, fidélité des données permettant l'obtention de renseignements utiles, etc.), il faudrait rédiger un plan d'exécution pour définir les moyens d'assurer la surveillance nécessaire. L'exécution du plan se concentrerait donc sur l'élimination des lacunes affectant les capacités actuelles.
- Compte tenu du fait que cette démarche de surveillance du Nord est une entreprise à long terme dont l'acquisition et le maintien exigeront un investissement considérable, il est probable que sa mise en œuvre s'effectue graduellement. Dans la mesure du possible, il faudrait renforcer les capacités actuelles, si elles s'avèrent rentables. De plus, on peut exploiter les nouvelles technologies au fil de leur mise au point. Enfin, on devrait envisager la collaboration avec les États-Unis, le cas échéant. Dans l'ensemble, les solutions aérospatiales seront essentielles à la transmission des capacités nécessaires. Elles englobent les éléments d'actif installés dans l'espace, les avions pilotés et sans pilote, ainsi que les systèmes de surveillance terrestre.
- La stratégie globale devrait consister à instaurer les capacités qui permettront d'assurer la mise en place d'un système de surveillance pratique et robuste, afin de répondre aux besoins du Canada quant à la connaissance de la situation de notre territoire souverain. Fait d'importance particulière, les compétences individuelles doivent jouer un rôle complémentaire, afin de s'intégrer à une solution holistique de surveillance et de recherche du renseignement dans le Nord.
- Enfin, l'établissement d'une capacité de surveillance robuste et actualisée dans le Nord contribuera également à l'accomplissement d'une autre mission

critique des FC, celle de la recherche et du sauvetage, dans cette région clairsemée et désolée.

Messages

- Étant donné l'accroissement de l'intérêt envers le Nord, la capacité du Canada d'assurer la surveillance et la protection de notre souveraineté revêt une importance grandissante pour notre sécurité, ainsi que nos intérêts économiques et sociaux.
- La surveillance du Nord est essentielle à la garantie de notre souveraineté. Il faut également adopter une démarche holistique afin d'évaluer les besoins et d'assurer la mise en œuvre d'un système fonctionnel.
- Les capacités aérospatiales sont essentielles à la surveillance du Nord. Il faudrait donc exploiter les technologies connexes le mieux possible pour satisfaire à cette exigence.

Document élaboré par : Comité des affaires sur l'aviation

Personnes-ressources :

Date : Juin 2010